

REGLEMENT DU TOURNOI DU POLE ESPOIR ALSACE

Dimanche 29 septembre 2013

Article 1 : Date et modalités.

Le Pôle Espoir Alsace organise le dimanche 29 septembre 2013, un tournoi régional ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT de la ligue d'Alsace. Le n° d'homologation du tournoi est **LATT 01/ 13 – 14**.

Article 2 : Matériel.

Le tournoi se déroulera dans le gymnase du collège des Missions Africaines, 1 rue des Missions Africaines, 67500 HAGUENAU.

Article 3 : Tableaux.

Les tableaux suivants seront proposés :

	<u>Tableaux</u>	<u>Prix d'inscription</u>	<u>Heure de début</u>
A	Toutes séries (à partir de 1400 points)	7 €	11H00
B	Toutes séries <i>réserve aux jeunes (nés en 1996 et après)</i>	5 €	9H00
C	Série 5 à 20	6 €	12H00
D	Série 5 à 16	5 €	12H00
E	Série 5 à 14	5 €	9H00
F	Série 5 à 12	5 €	10H00
G	Série 5 à 9	5 €	12H00
H	Série 5 à 7 <i>réserve aux jeunes (nés en 1996 et après)</i>	4 €	11H00
I	Série Cadets mixte (nés en 1999 et après)	4 €	10H00
J	Série Minimes mixte (nés en 2001 et après)	4 €	9H00
K	Série Benjamins mixte (nés en 2003 et après)	4 €	10H00
L	Série Poussins mixte (nés en 2005 et après)	4 €	11H00
FORFAIT 3 séries = 11,5 euros (sauf si série A, B ou C dans les 3 séries)			
FORFAIT 3 séries A + B + C ou A + C + D = 16 euros			

Les points pris en compte sont ceux du dernier classement national officiel.

Article 4 : Limitation.

Chaque participant pourra s'inscrire au maximum dans **3 tableaux de simple**.

Article 5 : Surclassement.

Les poussins ne peuvent participer qu'aux séries I à L.

Les benjamins ne peuvent participer qu'aux séries B et H à K, sauf ceux participant au Critérium Fédéral Nationale 1 et **satisfaisant aux examens médicaux demandés par le médecin fédéral** (Cf. règlement médical fédéral 2013/2014).

Article 6 : Déroulement sportif.

La tenue sportive, ainsi que les chaussures de sport, sont de rigueur.

Le tournoi est régi par les règlements de la FFTT et se déroulera sans interruption.

Toutes les parties se disputeront en 3 manches gagnantes.

Tous les tableaux se disputeront par poules de 3 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant, qui se fera par élimination directe.

Article 7 : Dispositions exceptionnelles.

* Les tableaux comprenant moins de 8 inscriptions pourront être annulés (sauf pour la série A, 16 inscriptions au minimum). Les participants pourront alors soit s'engager dans un autre tableau (si possible) soit être remboursés du prix de l'engagement versé pour ce tableau.

* Dans un tableau où le nombre d'inscrits est supérieur à 32, le Juge Arbitre se réserve le droit de ne qualifier qu'un seul joueur par poule, et ce afin d'éviter de terminer à une heure trop tardive.

Article 8 : Arbitrage et Juge arbitrage.

L'arbitrage sera assuré et organisé par les participants.

Le Juge Arbitre du tournoi sera Claude BERNARDIN, ses décisions seront sans appel.

Article 9 : Dotation.

Les 4 meilleurs de chaque tableau seront récompensés suivant le tableau ci-après :

Récompenses				
	Tableaux	Vainqueurs	Finalistes	½ finalistes
A	Toutes séries (à partir de 1400 points)	50 euros + 20 € en bon d'achat + coupe	30* euros	15* euros
B	Toutes séries <i>réserve aux jeunes (nés en 1995 et après)</i>	25* euros + coupe	15* euros	10* euros
C	Série 5 à 20 (de 500 à 2069 points)	35* euros + coupe	15* euros	5 euros
D	Série 5 à 16 (de 500 à 1699 points)	25* euros + coupe	15* euros	5 euros
E	Série 5 à 14 (de 500 à 1499 points)	20* euros + coupe	10* euros	5 euros
F	Série 5 à 12 (de 500 à 1299 points)	20* euros + coupe	10* euros	5 euros
G	Série 5 à 9 (de 500 à 999 points)	15* euros + coupe	10* euros	Lots
H	Série 5 à 7 <i>réserve aux jeunes</i> (de 500 à 799 points)	Lots + coupe	Lots	Lots
I	Série Cadets mixte (nés en 1998 et après)	Lots + coupe	Lots	Lots
J	Série Minimes mixte (nés en 2000 et après)	Lots + coupe	Lots	Lots
K	Série Benjamins mixte (nés en 2002 et après)	Lots + coupe	Lots	Lots
L	Série Poussins mixte (nés en 2004 et après)	Lots + coupe	Lots	Lots

* Espèce et/ou bons d'achat

Article 10 : Pointage et forfait.

Le pointage des joueurs se fera 30 min avant l'heure officielle de début des tableaux.

Le forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé 10 min après le 1^{er} appel du joueur au micro, mais un deuxième appel sera effectué dans tous les cas.

Toutes inscriptions non excusées 24 h avant la date du tournoi seront considérées comme dues.

Article 11 : Balles

Les balles homologuées ITTF seront fournies par l'organisateur. Elles seront de couleur blanche.

Article 12 : Responsabilités.

La Ligue d'Alsace décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol pouvant se produire dans ou en dehors des installations sportives utilisées. L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, arbitres et organisateurs.

Article 13 : Buvette.

Une buvette très complète (casse-croûtes, gâteaux, sucreries, boissons diverses, etc.) sera à la disposition des joueurs et spectateurs durant toute la journée.

Article 14 : Résultats.

Le tournoi sera géré avec le logiciel fédéral SPID-Déconnecté. Les résultats individuels seront donc pris en compte pour l'établissement des classements.

Article 15 : Engagements.

Les inscriptions par courrier ou mail seront prises au fur et à mesure de leurs arrivées. Le cachet de la Poste ou la date d'envoi de mail feront foi.

Les engagements, accompagnés du paiement (chèque à l'ordre de LATT), sont à faire parvenir **pour le mercredi 25 Septembre 2013 dernier délai** à :

Benjamin GENIN
7, rue St Michel
67000 STRASBOURG

Il vous est également donné la possibilité de vous inscrire par mail : benjamingenin@free.fr

Le paiement des inscriptions avant le début des tableaux est obligatoire.

Pour tous renseignements complémentaires, vous avez la possibilité d'appeler Benjamin GENIN au 06.11.83.00.14

Article 17 : Accord.

La participation au tournoi du Pôle Espoir Alsace entraîne l'acceptation du présent règlement.